

Environnement et lien social

Par Chantal DERKENNE

ADEME

et Nadia BOEGLIN

ADEME

Les pratiques vertueuses des ménages sur le plan environnemental, comme se déplacer à vélo, se prêter des appareils ou encore pratiquer le covoiturage, sont mises en exergue par les pouvoirs publics depuis une dizaine d'années. Certaines d'entre elles sont corrélées à l'émergence ou à la consolidation de liens sociaux allant, selon le contexte, de simples liens marchands jusqu'à des liens sociaux « resserrés » de type communautaire. L'enjeu de la préservation de l'environnement passe donc aussi par l'émergence de nouvelles configurations sociales. En renouvelant la culture du vivre ensemble prônée par certains, celles-ci sont à la fois une opportunité à travers la création de nouvelles solidarités et un défi à relever pour des pouvoirs publics qui sont aussi garants de la cohésion sociale.

Qu'entend-on, par *environnement* ? Dans le cadre de cet article, nous nous intéresserons aux pratiques des ménages qui engendrent soit une moindre consommation de ressources (matières ou énergie), soit un recyclage plus important de ces ressources.

Ne nous y trompons pas, certaines de ces pratiques sont anciennes, voire ancestrales. Simplement, elles sont observées et analysées avec un intérêt grandissant par la puissance publique. Pourquoi ?

Parce que l'État développe depuis une dizaine d'années une politique réformatrice des pratiques auprès des ménages pour limiter « leur » ⁽¹⁾ impact sur l'environnement. Cette politique préconise des gestes et des investissements allant de la rénovation thermique des logements à l'éco-conduite en passant, entre autres, par le compostage et le covoiturage. La figure de l'éco-citoyen est née et de nombreuses mesures d'incitation au changement sont progressivement mises en place, qu'elles soient d'ordre moral, économique, géostratégique ou encore industriel.

Ainsi, à l'aune de l'impératif environnemental, se déplacer à vélo, se prêter des appareils entre voisins, revendre ou échanger ses vêtements, ou encore acheter dans une brocante sont autant de pratiques auxquelles les pouvoirs publics s'intéressent désormais. Valorisées pour leurs vertus potentielles et requalifiées pour les mettre en exergue, elles entrent dans le cadre de politiques publiques, telles que la « prévention et la gestion des déchets », la « maîtrise de

la demande d'énergie » et, plus récemment, l'« économie circulaire ».

Pourquoi rapprocher environnement et lien social ?

Parce que plusieurs recherches soutenues par l'ADEME ont permis d'établir un rapport entre ces pratiques et des formes de lien social. Nombreuses sont en effet les pratiques environnementales qui peuvent être mises en regard de la création ou du développement de liens sociaux : l'auto-partage, la construction participative, la consommation collaborative, le compostage en pied d'immeuble, les potagers partagés... Ces initiatives émanent d'ailleurs souvent d'acteurs du social qui conquièrent un champ environnemental, et non l'inverse.

Qu'entend-on par *lien social* ? Cet article n'a pas l'ambition d'apporter une contribution scientifique au concept de lien social. Celui-ci est habituellement compris comme étant l'ensemble des réseaux de relations qui maintiennent tous les individus en contact plus ou moins intensif avec ou au sein de

(1) La consommation des ménages en biens et en services génère des impacts environnementaux tout au long du cycle de vie de ces biens et services, depuis leur production jusqu'à leur élimination en passant par leurs phases de distribution et d'utilisation. Les ménages peuvent plus ou moins agir sur ces impacts : par exemple, en diminuant leur consommation d'énergie, ils réduisent les impacts environnementaux de la production d'énergie. Mais, à l'inverse, ils n'agissent pas directement sur la composition du mix électrique, et notamment sur sa composante « énergies renouvelables ».

la société. Cette définition est très large, les liens sociaux évoqués, de nature très variée, revêtent différentes dimensions. Aussi, dans le cadre de cet article, en distinguerons-nous deux : les liens marchands quand il s'agit d'échanges économiques (le lien marchand étant considéré comme un lien social parce qu'il participe à un échange, et donc à l'instauration ou au maintien d'une interdépendance entre individus), et les liens sociaux communautaires quand la sociabilité est en jeu (réseaux de parents, d'amis, de relations au travail...). Nous n'évoquerons ni les liens politiques ni les liens civiques.

Pour commencer, nous allons décrire un exemple de pratique intéressante « au plan environnemental », et qui, dans son sillage, met en scène un minimum de nouvelles interactions, voire de nouvelles relations entre individus : il s'agit du covoiturage.

Les pratiques de covoiturage apparaissent particulièrement intéressantes à étudier, car elles sont en plein développement : à titre d'exemple, pour le seul été 2014, le leader du covoiturage Blablacar aura permis le transport de 1,2 million de personnes... soit l'équivalent de 4 000 TGV.

Des pratiques « environnementales » qui peuvent favoriser l'émergence de nouveaux liens sociaux...

Pour covoiturer, une relation est nécessaire entre un conducteur et un passager : il y a donc un nouveau lien qui s'établit. Néanmoins, la nature de ce lien varie en fonction des conditions. Nous nous appuyons sur le travail de thèse ⁽²⁾ de Stéphanie Vincent pour établir que le lien entre covoituteurs, au sens de lien social et par opposition à un simple lien marchand, ne peut s'établir qu'à la condition de relations réciproques et régulières sans rétribution financière. Autrement dit, la création de liens interpersonnels est plutôt le fait d'équipiers réguliers et de même statut, et la régularité de la fréquentation est nécessaire à la création de liens sociaux.

Dans ce cadre, ce sont les échanges qui sont privilégiés. Ils sont comme un code implicite et normatif de la pratique du covoiturage. En témoigne l'usage de l'autoradio dans les voitures, d'après une personne interviewée par la chercheuse :

« C'est rare que l'on mette de la musique... : y'a pas de règles écrites, et tout... ! Personne ne met jamais la radio : c'est arrivé très très peu souvent. Par respect, pour donner la priorité à la conversation. Et même si, pendant un trajet, les gens sont pas bavards... eh ben : on n'est pas bavard ! On dit un mot, de temps en temps ! Mais y'a quasiment jamais la radio... ».

Le partage des trajets se trouve alors entièrement tourné vers l'échange avec l'autre et la construction d'une relation personnelle, voire intime.

En y regardant de plus près, plusieurs configurations se dessinent, toujours d'après Stéphanie Vincent. Une affinité électrique et affective peut précéder la décision de covoiturer sans qu'aucun des coéquipiers ne soit confronté à une contrainte de mobilité. À l'inverse, si c'est la contrainte de mobilité qui est à l'origine de l'appariement entre covoitreur et covoituré, l'affinité n'apparaît que si une régularité de la pratique s'instaure.

Au-delà de la dette réciproque qui oblige tour à tour chacun des équipiers et qui en entretient la pratique, le covoiturage perdure également grâce au plaisir de la relation interpersonnelle qui se construit au fil des trajets partagés.

C'est donc essentiellement à partir d'équipages réguliers et sans qu'il y ait rétribution monétaire du service que l'auteur de la thèse construit son analyse du lien unissant les covoituteurs. Dans cette configuration, la pratique du covoiturage permet le développement de nouveaux liens sociaux.

En revanche quand il y a rétribution monétaire, celle-ci, fondée sur l'équivalence, annule toute forme de dette du passager envers le conducteur, annulant par là même toute relation sociale entre eux. La configuration des appariements ponctuels, au cas par cas et avec rétribution financière, qui s'apparente plus volontier à un lien marchand, est donc bien différente des situations précédemment décrites.

... et, réciproquement, les liens sociaux peuvent favoriser l'émergence de pratiques « environnementales »

Dans ce deuxième exemple, nous allons voir comment la création d'une dynamique de groupe conforte l'adoption de pratiques économes de ressources et respectueuses de l'environnement.

En cherchant à comprendre les effets sur les ménages de la connaissance en temps réel ou quasi réel du détail de leurs consommations énergétiques, nous avons été amenées à observer ce qui se jouait dans les « familles à énergie positive ». Ces familles sont des familles volontaires qui, regroupées en équipes, s'engagent dans un concours d'économies d'énergie pendant tout un hiver et qui sont accompagnées par un capitaine. Elles suivent attentivement leurs consommations pour pouvoir mesurer au fur et à mesure les effets de leurs efforts.

Cette initiative trouve son origine en Belgique au début des années 2000 au sein de l'association BBL et débouche, en 2008, sur un programme européen, *Energy Neighbourhood*, impliquant huit pays, dont la France, avec l'association Prioriterre qui mobilise alors rapidement dans la région Rhône-Alpes. Depuis son lancement, près de 50 territoires (allant de la Région aux arrondissements des grandes métropoles) sont engagés dans cette compétition. Les initiateurs estiment qu'à l'échelle nationale plus d'un million de kWh (électricité et chauffage) ont été économisés et 170 tonnes d'équivalent CO₂ évitées.

Le sociologue Gaëtan Brisepierre a mené une enquête de terrain ⁽³⁾ auprès d'un groupe de familles pour observer et ana-

(2) VINCENT (S.), Les « altermobilités » : analyse sociologique d'usages de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Des pratiques en émergence ?, thèse soutenue à l'Université Paris Descartes, en avril 2008.

(3) BRISEPIERRE (G.), Étude sociologique sur les campagnes de sensibilisation aux économies d'énergie basées sur des données de consommation, une étude réalisée pour le compte de l'ADEME et de GrDF, mai 2013.

lyser les dynamiques à l'œuvre dans ces expériences. Parmi ses résultats, il a observé que ce sont les relations existant au sein de ces groupes qui ont le plus grand pouvoir explicatif des changements de pratiques observés. Autrement dit, l'évolution des pratiques et la pérennité des changements sont proportionnelles à la dynamique existant au sein du groupe de familles : c'est l'énergie générée par l'équipe qui alimente les économies d'énergie !

Pour qu'il y ait échange, plusieurs conditions doivent être réunies, notamment des rencontres « physiques » dans un lieu convivial et une écoute active et bienveillante entre les membres. Ainsi, le rôle du capitaine apparaît structurant, car il en est le garant.

Parler de ses consommations d'énergie, c'est dévoiler son mode de vie, ses habitudes et, par conséquent, une certaine intimité. L'intérêt que présentent ces équipes créées *ad hoc* selon un critère de proximité géographique, c'est le fait qu'aucun lien affectif ne préexiste. La circulation de la parole est ainsi plus libre, comme en témoigne l'un des enquêtés :

« Il y a vraiment une motivation à vouloir se trouver avec des gens que l'on ne connaît pas, chez des gens que l'on ne connaît pas, pour parler de sa vie privée ».

Dans un tel climat de confiance, l'information circule - et elle circule « entre pairs ». Il ne s'agit pas de « digérer » des recommandations prescrites par des autorités, mais bien plus de se prodiguer des conseils et d'échanger des témoignages d'égaux à égaux. C'est là une forme d'encouragement mutuel à accomplir des gestes qui, dans un autre cadre, auraient pu être perçus comme rébarbatifs...

D'autres pratiques potentiellement intéressantes sur le plan « environnemental » et qui induisent de nouvelles relations entre individus connaissent un fort développement. Elles s'apparentent souvent à de nouvelles formes de liens marchands et sont constitutives de l'économie collaborative.

Qu'en est-il de la consommation collaborative ?

Le don, le troc et le partage ont toujours existé. Ils participent du fonctionnement de notre économie, même si ce n'est parfois que de façon marginale. Le développement du numérique renouvelle ces logiques traditionnelles de l'échange. Le système pair-à-pair, en permettant à plusieurs ordinateurs de communiquer entre eux et de partager des informations, a rendu possible l'échange de biens, de services et de compétences entre un grand nombre d'utilisateurs connectés.

Il est désormais possible d'accéder à des biens ou à des services sans les posséder : par exemple, le système pair-à-pair permet à des ordinateurs interconnectés d'accéder non seulement à leurs fichiers mis en partage, mais également à des flux multimédia continus (*streaming*) ou encore à des services.

Chacun peut ainsi devenir fournisseur de services, comme le décrit Jeremy Rifkin, estimant que « le capitalisme va laisser place à une économie de l'échange et du partage »⁽⁴⁾.

Ainsi le Web 2.0, en favorisant l'accès à l'information et aux savoirs, rend-il les acheteurs mieux à même d'intervenir dans les circuits de distribution des produits, voire dans les processus de production eux-mêmes, et ainsi de faire face aux producteurs et aux distributeurs, le tout étant facilité par des fonctionnalités ou des services, tels que la géolocalisation, et par l'instantanéité des données et des communications, qui permettent, par exemple, non seulement de savoir où trouver au plus près de chez soi une perceuse, en location ou en prêt, mais également de savoir si celle-ci est immédiatement disponible ou, à défaut, à quel moment elle le sera.

La spécificité de cet échange réside dans le fait que l'intermédiaire a disparu. Les consommateurs font affaire entre eux directement. Le potentiel des échanges entre particuliers est évidemment beaucoup plus important quantitativement, mais que dire de la qualité de tels échanges ?

Comment la confiance est-elle établie ? Par un système de notations résultant généralement de la compilation des avis des utilisateurs précédents (comme des avis formulés par de précédents covoiturés sur un chauffeur donné). On voit bien le rôle joué par les opérateurs sur Internet, qui conçoivent des dispositifs d'échange efficaces pour permettre une mise en relation des consommateurs directement entre eux.

Ces liens marchands entre consommateurs ne sont pas non plus forcément imaginés dans un objectif environnemental, et si les pratiquants collaboratifs se montrent critiques vis-à-vis de la société de consommation actuelle, ils ne font pas montre néanmoins d'un rejet massif de celle-ci. C'est une majorité des consommateurs qui veut prendre de la distance vis-à-vis du modèle de consommation le plus répandu, et plus largement des intermédiaires et des autres systèmes de distribution. À ce titre, ils se montrent davantage acteurs de leur consommation. Ce qui est ici à l'œuvre, c'est le souhait de « redevenir maître de sa consommation », par opposition au sentiment de subir une offre mondialisée standardisée et d'être dans ses choix d'achat sous l'influence de la publicité ou d'autres démarches *marketing*. Il ne s'agit pas ici de moins consommer, mais de consommer ce que l'on a véritablement choisi de consommer, de ne pas avoir l'impression de « s'être fait vendre un produit ».

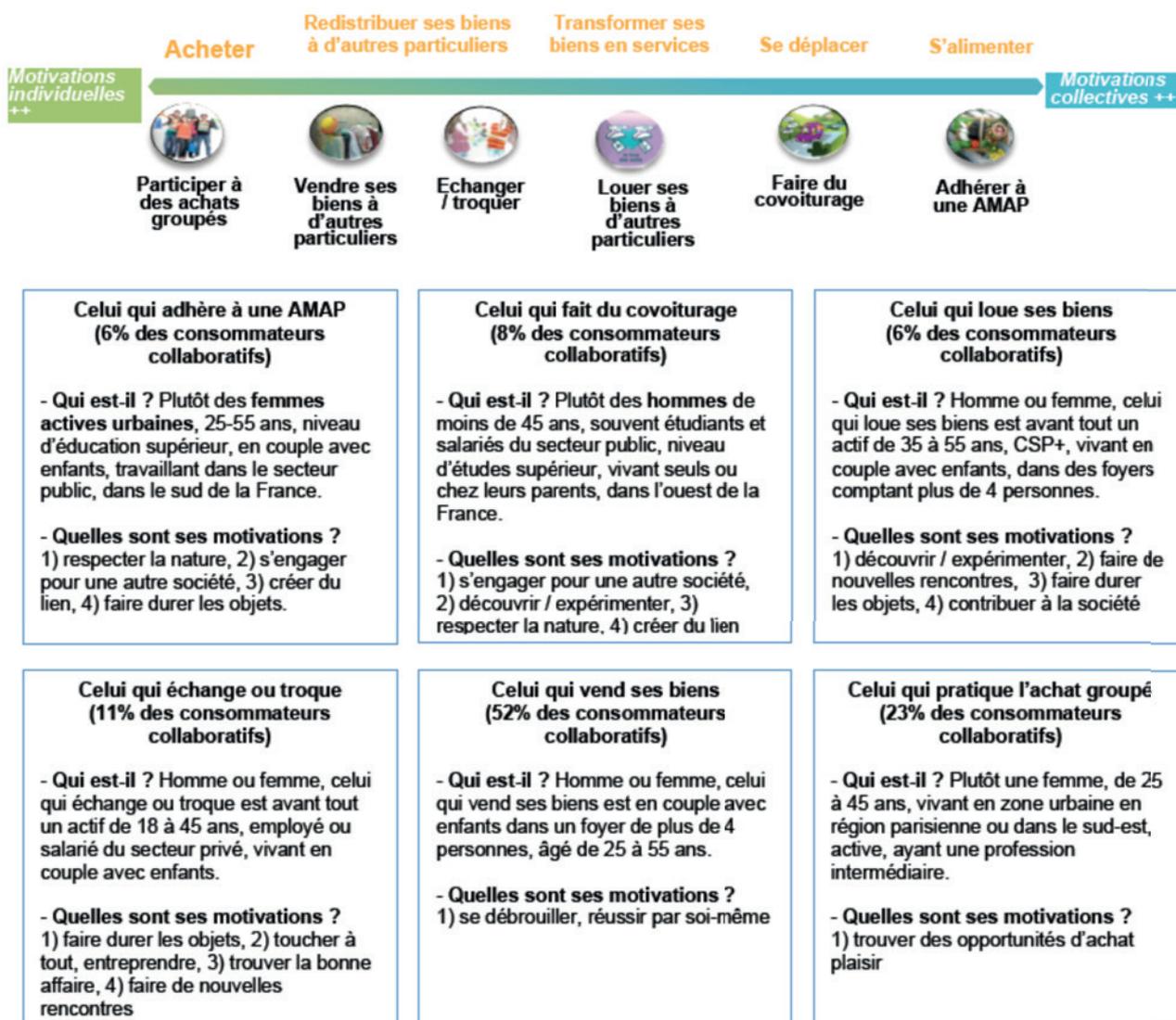
Enfin, les profils des consommateurs collaboratifs sont très hétérogènes allant d'une forme d'engagement au sein de la société (en particulier, un engagement écologique) à une recherche d'opportunités, de bons plans (avec, notamment, une motivation financière), comme le montrent les résultats d'une enquête réalisée par IPSOS à la demande de l'ADEME (voir la Figure de la page suivante).

De nouveaux liens sont-ils possibles dans un espace social cloisonné ?

Gabriel Montrieux⁽⁵⁾, doctorant, travaille sur les conditions sociales de diffusion des modes d'approvisionnement ali-

(4) RIFKIN (J.), La Nouvelle Société du coût marginal zéro, 2014.

(5) MONTRIEUX (G.), Les conditions sociales de diffusion des pratiques alimentaires « durables » et « alternatives », thèse en cours.



Source : Enquête ADEME/IPSOS : « Les Français et les pratiques collaboratives : qui fait quoi et pourquoi ? »

Les motivations des pratiques collaboratives des Français.

mentaire durables et alternatifs, il a déjà communiqué de premiers résultats. Il enquête principalement auprès des adhérents d'AMAPs (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de l'agglomération lyonnaise - dans plusieurs quartiers du centre-ville et dans un quartier populaire de banlieue. L'AMAP est une forme de circuit court de distribution directe de produits d'une ou plusieurs exploitation(s) agricole(s) avec un ensemble de consommateurs, en général sous la forme de « paniers » le plus souvent hebdomadaires.

L'adhésion à ces associations se fait principalement par le biais du réseau social, par le bouche-à-oreille, ce qui influence fortement le profil des adhérents en favorisant les proximités sociales. Ainsi les catégories présentes en centre-ville recrutent-elles principalement parmi deux groupes sociaux : les étudiants, les précaires diplômés et les intermittents, d'un côté, et des membres des classes moyennes supérieures, de l'autre.

Dans le quartier populaire situé en périphérie où Gabriel Montrieux a enquêté, les adhérents appartiennent majoritairement

aux classes moyennes intellectuelles et supérieures, tandis que les catégories populaires pourtant présentes dans le même espace sont absentes. Pourtant, le dispositif des AMAP avait aussi pour projet d'inclure les consommateurs à faibles revenus. En particulier, dans le quartier observé, le bailleur social a initié un dispositif de paniers solidaires qui s'adresse aux catégories populaires, mais sans grand succès, comme en témoigne une interviewée adhérente à l'association et médiatrice sociale :

« Il n'y a personne des barres [d'immeubles], ici... Ah si !..., celle qui est passée pour dire « bonjour », tout à l'heure... et... elle ne prend pas de panier... »

Au cœur de la problématique de l'émergence de ces nouvelles pratiques et de ces nouveaux liens se pose donc la question des catégories de population qui y ont accès ou non (et pour quelle raison), l'invocation d'un prix plus élevé que dans la grande distribution étant manifestement trop simpliste : autant de questions qui confèrent une dimension politique à ces nouvelles pratiques.



Photo © Burger/PHANIE

Vente directe du producteur au consommateur dans le cadre d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

« L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est une forme de circuit court de distribution directe de produits d'une ou plusieurs exploitation(s) agricole(s) avec un ensemble de consommateurs, en général sous la forme de "paniers" le plus souvent hebdomadaires. »

Cela interpelle les pouvoirs publics qui sont à la fois garants de la cohésion sociale et responsables de la préservation de l'environnement. Garde-fous de la performance environnementale de ces nouvelles pratiques, ils doivent aider à définir les conditions dans lesquelles l'impact environnemental est moindre et veiller à un accès large et partagé... Ainsi, si des synergies positives et des cercles vertueux lien social-environnement existent, ces démarches se heurtent aux limites de toute démarche communautaire face à toute ambition d'élargissement ou de généralisation.

Plus globalement, encore, les pouvoirs publics ont identifié une voie intéressante face à la nécessité d'économiser les ressources en invitant les citoyens (les habitants, les consommateurs) à partager les biens et les espaces, voire à densifier nos formes d'occupation de l'espace. Ainsi, par exemple, d'un point de vue énergétique, le petit habitat collectif est plus performant que la maison individuelle tant par

la consommation d'énergie des logements que par l'économie de carburant liée à la réduction des transports due à la densification de l'habitat. Pour rendre ce petit habitat collectif attractif, les modèles proposés consistent, d'une part, à assurer une certaine intimité à chaque logement (par l'urbanisme, la végétalisation et l'architecture..., en veillant, par exemple, à ce que chaque ménage bénéficie d'un espace extérieur – jardinet, balcon, terrasse... – sans vis-à-vis direct), mais également à créer des espaces à partager (depuis la buanderie jusqu'à la chambre d'amis, de l'espace de jeux à l'espace de télétravail). Promouvoir ce type de partage implique l'envie des habitants de développer des liens sociaux plus intenses : nous sommes ici dans le cas où la mise en œuvre et le succès de la préconisation environnementale nécessitent le développement d'une culture du vivre ensemble, par opposition à des aspirations individualistes. Tout un chantier...